

# Sommaire

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	3
MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL .....	5
ACTIVITE MEDIATIQUE ET DE COMMUNICATION DE L'ANNEE 2020 .....	8
CONJONCTURE ECONOMIQUE DE L'ANNEE 2020 .....	10
ACTIVITE DE LA COTUNACE EXERCICE 2020 .....	13
<b>ACTIVITE TECHNIQUE</b> .....	<b>13</b>
- Le Portefeuille d'assurance .....	14
- Les Capitaux assurés .....	14
- Le Chiffre d'Affaires / Les Primes Emises .....	14
- Les Engagements .....	15
- Activité du Fonds de Garantie de Préfinancement Export « <b>Dhamen Finance</b> » .....	15
- Les charges de sinistres .....	16
<b>LES PLACEMENTS</b> .....	<b>16</b>
<b>RESULTAT TECHNIQUE ET RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE 2020</b> .....	<b>16</b>
RAPPORTS 2020 DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	17
RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES ETATS FINANCIERS 2020 .....	23
ETATS FINANCIERS EXERCICE 2020 .....	24

## SIÈGE SOCIAL

14, rue Borjine (ex 8006) Cité Montplaisir 1073 - Tunis  
Tél. : (216) 71 908 600 - Fax : (216) 71 909 439  
Email : boc@cotunace.com.tn - Site Web: www.cotunace.com.tn

## AGENCE SOUSSE

Rue Mohamed Maârouf - Immeuble GLOULOU 1<sup>er</sup> étage - 4000 Sousse  
Tél. : (216) 73 220 609 / (216) 73 220 610 - Fax : 73 220 611 - E-mail : sousse@cotunace.com.tn

## AGENCE SFAX

Avenue 14 Janvier Immeuble EL AIN PALACE 7<sup>ème</sup> étage - Bur N° 702 / 3027 Sfax  
Tél. : (216) 74 417 777 / (216) 74 417 778 - Fax : 74 417 770 - E-mail : sfax@cotunace.com.tn



# COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur  
**LEADER DE L'ASSURANCE CREDIT ET CAUTIONS  
EXPORT + VENTES LOCALES**

## Prévention, Indemnisation et recouvrement de vos créances Couverture des risques commerciaux et politiques



- Contrat d'Assurance « **MABI3ATI** » : Courant d'affaires exportations + ventes locales régulières
- Contrat d'Assurance « **TASDIR** » : courant d'affaires Exportations
- Contrat d'Assurance « **ESSALAMA** » : courant d'affaires ventes locales
- Contrat d'Assurance multirisque Export « **CAMEX** »
- Contrat d'Assurance crédit Individuel « **PI** » : pour la couverture des opérations d'exportation ponctuelles
- Contrat d'Assurance des **Caution**s (Exportations + ventes locales)
- **Pour les Banques**
  - Contrat d'Assurance de la confirmation des lettres de crédits « **L/C** »
  - Contrat d'Assurance **Crédit Acheteur**
- « **Dhamen Finance** » pour faciliter le préfinancement bancaire des exportations
- Contrat d'Assurance Simplifié « **ACS** » : pour les PME
- **Assistance pour le recouvrement** de vos créances impayées
- Contrat d'**Assurance des Investissements** en Tunisie + à l'étranger



# Conseil d'administration

## Président du Conseil

Mme Souheila CHABCHOUB : Président Directeur Général

## Administrateurs

Mr. Rafik CHOUCANE : Etat tunisien (Ministère des Finances)

Mr. Chihab BEN AHMED : Etat tunisien (Centre de Promotion des Exportations «**CEPEX**»)

Mme. Salwa MASMOUDI : Etat tunisien (Banque Centrale de Tunisie)

Mr. Abdullah Ahmed ALSABEEH : Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations (**Dhaman**)

Mr. Fathi CHATTI : Compagnie Inter Arabe pour la Garantie des Investissements et des Exportations (**Dhaman**)

Mr. Oussama MELLOULI : Société Tunisienne de Banque (**STB**)

Mme. Ahlem BEN ZINE EL ABIDDINE : Banque Nationale Agricole (**BNA**)

Mme. Olfa KRIMI : Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance (**STAR**)

Mr. Adnen ESSAIEM : Société Tunisienne de Réassurance (**TUNIS RÉ**)

Mr. Hatem MANAI : Assurance **COMAR**

Mr. Antoine LEMONNIER : **ATRADIUS**

**Commissaire aux comptes** : Union Audit Tunisie «**UAT**»



+35 سنة



Mot du

# Président du Conseil



## 12,2 MDT

Chiffres d'affaires

## 3,8 MDT

Résultat technique

## 6 MDT

Résultat comptable net avec une  
évolution de 23%

L'Afrique est la première  
destination des exportations  
assurées avec une part de 54%

### Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires ;

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur «COTUNACE» qui analyse l'évolution de son activité technique et financière et présente les états financiers de l'exercice comptable 2020.

L'année 2020 a été marquée par la poursuite de la propagation de la pandémie de Covid-19 dans notre pays et dans le monde et l'aggravation de ses effets négatifs sur la croissance de l'économie nationale et mondiale. Cette situation a aggravé le risque d'impayé à cause des difficultés rencontrées par les entreprises économiques en Tunisie et dans le monde, ce qui a entraîné un durcissement au niveau des conditions de souscription auprès des réassureurs.

Pour faire face à cette situation, la COTUNACE a essayé de trouver les solutions adéquates pour continuer à assurer ses clients en sollicitant l'intervention de l'Etat pour mettre en place des mécanismes de garanties publiques appropriés couvrant tous les secteurs économiques, étant donné que la suppression ou la réduction de la garantie accordée par la COTUNACE pourrait avoir un impact négatif sur les exportations tunisiennes et sur l'entreprise économique en général.

Dans ce cadre, la COTUNACE a réussi à convaincre les autorités de tutelle de réassurer les risques d'impayés par le Fonds souverain de Garantie des Risques à l'Exportation pour tous les secteurs d'Export et les secteurs vitaux pour les ventes locales et ce pour une période limitée (six mois), qui couvre les retombées de la propagation de Covid-19, et ce conformément à ce qui a été fait dans de nombreux autres pays.

Grâce à cette mesure, la COTUNACE a pu répondre aux besoins en garantie de ses



clients et les a aidé à contenir l'impact négatif de la pandémie sur leurs activités. Ainsi, la **COTUNACE** a continué à jouer pleinement son rôle stratégique visant le soutien des entreprises économiques tunisiennes en leur offrant la couverture dont elles ont besoin pour leur permettre de saisir toutes les opportunités d'exportations, face au fléchissement des exportations suite à la baisse de la demande extérieure, notamment vers l'Europe.

La **COTUNACE** a intensifié en 2020 ses campagnes de sensibilisation pour rapprocher ses services des entreprises tunisiennes et réaffirmer son rôle de soutien en leur offrant la garantie nécessaire, dont elles ont besoin d'une part et pour présenter les mesures exceptionnelles prises par la **COTUNACE** pour les aider à surmonter les retombées de la pandémie de Covid-19, d'autre part, et ce à travers un programme de communication et de sensibilisation dans les supports de communication les plus importants.

L'année 2020 a également été marquée par l'acquisition d'un terrain dans la nouvelle zone «**La Perle du Lac**», afin de construire le nouveau siège social de la **COTUNACE** dans cette zone stratégique, ce qui permet d'améliorer et moderniser l'image de la Compagnie d'une part, et d'augmenter sa visibilité dans son environnement économique et financier en développant un important investissement compte tenu de sa valeur ajoutée attendue, d'autre part.

Ce terrain, qui a été enregistré dans les investissements immobiliers de la **COTUNACE**, constitue notre fierté, étant son emplacement et son prix préférentiel et permettant ainsi à la **COTUNACE** d'être présente dans la future ville financière intelligente.

D'autre part, la **COTUNACE** a continué en 2020 le renforcement de sa coopération avec les banques tunisiennes opérant dans le domaine du financement des exportations pour développer un partenariat entre ces banques en tant qu'organismes de financement et la **COTUNACE** en tant qu'assureur des exportations nationales, notamment dans ce contexte caractérisé par l'augmentation des effets négatifs de la pandémie et l'accroissement

des besoins des entreprises tunisiennes en financement et en assurance.

### Honorables actionnaires,

Grâce aux mesures prises, La **COTUNACE** a pu limiter les retombées de cette pandémie sur ses principaux indicateurs. En effet, la baisse du chiffre d'affaires s'est limitée à 22,6% (contre une baisse de 30% estimée en mai 2020) pour atteindre **12,248 MDT** contre 15,824 MDT en 2019 et la baisse des capitaux assurés s'est limitée à 20,4% pour atteindre environ **2230,7 MDT** contre 2793,7 MDT en 2019.

Le résultat technique de la **COTUNACE** s'est limité à **3,8 MDT** contre 4,3 MDT en 2019. Le résultat comptable s'est élevé à **6 MDT** contre 5 MDT en 2019 enregistrant ainsi une augmentation de **23%** particulièrement grâce à l'augmentation de la rentabilité des placements de 8,4 MDT en 2019 à **10,2 MDT** en 2020.

L'activité technique de la **COTUNACE** au cours de l'année 2020 a été caractérisée notamment par :

- La signature de **55** nouveaux contrats.
- Renforcement des provisions techniques de **5,3%** et les indemnités servies par la Compagnie au titre du risque commercial ont atteint **4,7 MDT** contre 2,9 MDT en 2019, soit une augmentation de 62,5 %.
- Renforcement des fonds propres de **13,2%** pour atteindre environ **50 MDT** contre 44,3 MDT en 2019.
- Le total des placements a atteint environ **165,9 MDT** contre 153,5 MDT en 2019, soit une croissance de **8,1%**.
- Une croissance continue de la rentabilité du capital qui a atteint **23%** contre 19% en 2019.

Enfin, je saisis cette occasion pour adresser mes vifs remerciements à nos chers actionnaires pour leur soutien continu, aux membres du Conseil d'Administration pour leur précieux concours, ainsi qu'au personnel pour son dévouement.

**Le Président du Conseil d'Administration**  
**Souheila CHABCHOUB**

## ASSURANCE CREDIT COMMERCIAL «MABI3ATI» (Exportations+ventes locales)



### CONTRAT D'ASSURANCE CREDIT COMMERCIAL «MABI3ATI» (Courant d'affaires Exportations et ventes locales)

- **Adaptée** aux besoins de la majorité des entreprises économiques
- **Destinée** aux entreprises économiques (**résidentes ou non résidentes**), qui réalisent des **exportations** régulières de biens ou de services et/ou des **ventes locales**, payables à crédit, et permettant une garantie à caractère **revolving**
- **Accordée** sur la base d'un découvert sur chaque acheteur agréé **à l'export** et/ou sur **le marché local**, automatiquement renouvelable à hauteur des paiements reçus de l'acheteur **étranger** ou **tunisien**
- **Couvre** les pertes de non paiement dues à la réalisation d'un **risque commercial**
- **Extensible**, pour **les opérations d'Export** aux risques sur acheteurs publics, aux risques non commerciaux et aux risques d'interruption de marché



**COTUNACE**  
Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur  
**LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT**  
www.cotunace.com.tn

## Activité médiatique et de communication

# Année 2020

En raison de la poursuite de la propagation de la pandémie de Covid-19 en Tunisie et dans le monde au cours de l'année 2020, le gouvernement tunisien a pris, à partir de mars 2020, des mesures exceptionnelles pour contenir cette pandémie, notamment le confinement général et l'interdiction de toutes les manifestations économiques comme les salons, les forums et les séminaires. A cet effet l'activité médiatique et de communication de la COTUNACE s'est limitée en 2020 à la participation à des manifestations qui ont précédé la propagation de la pandémie ou qui se sont tenues à distance par les moyens de communication numériques, dont on cite notamment :

### ■ Actions médiatiques

- **Janvier 2020** : Sponsoring du programme annuel 2020 de Tunisia Africa Business Council «TABC» pour intensifier et renforcer la présence de la COTUNACE dans les manifestations africaines organisées par TABC afin de commercialiser les produits de la Compagnie auprès des entreprises tunisiennes qui exportent vers le marché africain.
- **1<sup>er</sup> juin 2020** : intervention de Mme Souheila CHABCHOUB, Président Directeur Général de la COTUNACE à la radio «AMAL» pour présenter le rôle de la société dans le soutien des entreprises tunisiennes pour surmonter les retombées de la pandémie de Covid-19.



- **1<sup>er</sup> décembre 2020** : renouvellement de la convention de partenariat en communication avec le magazine «Réalités» afin de commercialiser les produits de la COTUNACE et pour une meilleure couverture des actualités relatives à son activité.
  - La réalisation de campagnes publicitaires pour promouvoir le rôle de la COTUNACE et ses produits et ce dans plusieurs supports de presse écrite nationale et internationale notamment «l'Economiste Maghrébin», «Réalités», «Entreprises Magazine» et «Magazine de l'Assurance Arabe» édité par la Fédération Arabe des Assurances «GAIF».
- ### ■ Renforcement et consolidation de la collaboration avec les banques et les organismes d'appui
- Renforcement de la collaboration avec les banques opérant dans le domaine du financement des exportations pour les encourager à utiliser la garantie de la

COTUNACE pour financer les exportations tunisiennes dans les deux phases pré et post expédition.

- Renforcement de la collaboration avec les organismes d'appui afin de rapprocher les services et produits de la COTUNACE aux entreprises tunisiennes:

✓ **Janvier 2020** : Renouvellement de l'adhésion à TABC (Tunisian Africa Business Council) dans le but de promouvoir les produits et services de la COTUNACE auprès des entreprises exportatrices opérant notamment sur le marché africain.

#### ■ Participation à des manifestations

- **04 - 05 février 2020** : Participation active de la COTUNACE à la 3ème édition du forum «Financing Investment and Trade in Africa : FITA 2020», organisé par «TABC», notamment la participation à l'animation d'une table ronde de haut niveau sur «**Le Rôle de l'assurance dans le développement du commerce interafricain**» afin de présenter le rôle de la COTUNACE dans l'assurance des exportations et la protection des entreprises tunisiennes contre le risque d'impayés ainsi que son rôle dans la facilitation de financement bancaire des exportations pré et post expédition particulièrement vers l'Afrique.



#### ■ Renforcement de la collaboration avec nos confrères étrangers

- **14-17 décembre 2020** : Participation à la onzième réunion Annuelle d'Aman Union et à la réunion du bureau exécutif organisées virtuellement à cause de la propagation de la pandémie de Covid-19.

Aman Union regroupe les assureurs-crédit arabes et islamiques et vise à développer davantage l'assurance crédit et la garantie des investissements dans les pays membres notamment par l'échange de l'information commerciale, des expériences et l'assistance technique pour le développement des sociétés opérant en cette branche d'assurance et la constitution de nouvelles Sociétés.

# Conjoncture Economique de l'Année 2020

## Environnement Economique International<sup>1</sup>

Selon les estimations du Fonds Monétaire International pour le mois de janvier 2021, l'économie mondiale a enregistré une contraction de 3,5% en 2020 à cause des retombées de la pandémie de Covid-19 sur la croissance de l'économie mondiale, contre un taux de croissance de 2,8% en 2019.

Toutefois, le FMI a montré plus d'optimisme quant aux perspectives de croissance économique mondiale, compte tenu de l'approbation de plusieurs vaccins qui contribueront à réduire la propagation de cette pandémie dans le monde et grâce aux mesures de soutien budgétaire supplémentaires prises fin 2020, notamment aux États-Unis et au Japon et qui devraient stimuler l'économie mondiale en 2021 et 2022.

Sur cette base, le FMI a révisé à la hausse ses prévisions de la croissance mondiale pour l'année 2021 à 5,5% contre 5,2% prévu au mois d'octobre 2020, et a maintenu inchangées ses prévisions de croissance à 4,2% pour l'année 2022.

Toutefois, la vigueur de cette reprise devrait varier considérablement d'un pays à l'autre en fonction de leur capacité à limiter la propagation de la pandémie de Covid-19 et d'assurer une protection sanitaire des citoyens.

Pour les **pays développés**, le taux de croissance en 2020 a enregistré une



contraction de 4,9% contre un taux de croissance de 1,6% en 2019. En janvier 2021, le FMI a révisé à la hausse le taux de croissance des années 2021 et 2022 dans ces pays, pour atteindre respectivement 4,3% et 3,1%, contre respectivement 3,9% et 2,9%, prévus en octobre 2020.

Quant à **la zone euro**, le taux de croissance en 2020 a enregistré une contraction de 7,2%, contre un taux de croissance de 1,3% en 2019. Le FMI a révisé à la baisse le taux de croissance économique de cette région, prévu en 2021, pour revenir à 4,2%, contre des prévisions antérieures de 5,2%.

En ce qui concerne les **pays émergents et en développement**, le taux de croissance a enregistré une régression de 2,4% en 2020 contre une croissance de 3,6% en 2019, avec des prévisions de croissance de 6,3% en 2021 et 5% en 2022.

Pour leur part, les marchés financiers internationaux ont enregistré, durant l'année 2020, des performances exceptionnelles

<sup>1</sup> Périodique de Conjoncture BCT N°130-janvier 2021

pour les principaux indices boursiers et particulièrement américaines et japonaises, et ce malgré les pertes engendrées par la pandémie de Covid-19, en relation avec la disponibilité des vaccins contre le Corona virus permettant le dénouement de la crise sanitaire internationale et la reprise de la confiance des investisseurs.

Par ailleurs, l'indice français Cac 40 s'est inscrit en baisse de 7,1% suite à la résurgence de la pandémie en Europe et l'intensification des mesures sanitaires pour la contenir.

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, l'année 2020 a été marquée par une légère augmentation du taux de change de l'euro par rapport au dollar. Ainsi, le prix de l'euro s'élevait à 1,221 dollars fin décembre 2020 contre environ 1,121 dollars fin 2019.

## Environnement Economique National<sup>2</sup>

Le taux de croissance économique national estimé pour l'ensemble de l'année 2020 a été révisé à la baisse, passant de -7,3% à -8,8% à cause des retombées de la pandémie de Covid-19, qui se sont aggravées suite à la deuxième vague de la pandémie, qui a entraîné une contraction de l'activité économique nationale pour les principaux secteurs productifs à l'exception de celui des industries agroalimentaires.

En effet, les retombées de la crise sanitaire causées par la pandémie de Covid-19 ont



lourdement pesé sur l'activité du secteur des services et particulièrement sur le tourisme et le transport qui ont enregistré une forte régression par rapport à l'année 2019. Également, le secteur des industries manufacturières, à l'exception des industries agroalimentaires, ont connu une régression en relation avec la baisse de la demande émanant de la Zone Euro.

Pour leur part, les principaux secteurs des industries non manufacturières, notamment l'activité minière et énergétique, ont affiché un fléchissement.

Le secteur du tourisme a connu en 2020 une crise sans précédent en relation avec la propagation de la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement adoptées dans plusieurs pays. En effet, les flux de touristes étrangers ont accusé un repli de 82,1% contre une hausse de 15,4% en 2019. De ce fait, les recettes touristiques en devises se sont inscrites en baisse de 64,1% contre +35,6% en 2019.

<sup>2</sup> Conjoncture BCT N°130-janvier 2021

Par ailleurs, l'indice de production<sup>3</sup> industrielle a régressé en 2020 à un rythme plus accéléré qu'en 2019 (-5,2% contre -3,4%) à cause de la baisse enregistrée notamment dans le secteur des industries électriques et mécaniques de 12,9% et le secteur du textile et habillement et cuir de 16,8% et le secteur céramique et verre de 11,6% et le secteur des mines de 13% et le secteur de l'énergie de 2,8%.

12

D'autre part, l'évolution de la balance commerciale au cours de l'année 2020 a été marquée par l'atténuation du déficit de la balance alimentaire pour atteindre 39,7%, soit -859,4 MDT contre -1.425,8 MDT en 2019 suite notamment à l'accroissement de 65,8% de la valeur des exportations d'huile d'olive contre le repli des importations (0,6% contre 5,9% en 2019). De ce fait, le taux de couverture a enregistré une amélioration de 10 points pour atteindre 84,9%.

Pour l'année 2020, l'inflation s'est établie à 5,6% contre 6,7% en 2019, et ce, suite au ralentissement des prix des produits alimentaires (4,7% contre 6,9% en 2019) et des produits manufacturés (6,5% contre 8,2% en 2019).

Le déficit commercial a enregistré une atténuation notable de 6,7 milliards de dinars ou 34,4% au cours l'année 2020 pour revenir à 12,8 milliards de dinars. Cette situation est attribuable à la baisse des importations à un rythme plus élevé que celui des exportations (-18,7% et -11,7% respectivement) entraînant ainsi une amélioration du taux de couverture de 5,9 points pour se situer à 75,2% contre 69,3% en 2019.

S'agissant de la répartition sectorielle des exportations en 2020, les exportations du secteur des industries manufacturières ont enregistré une baisse notable (-14,5% contre +10% en 2019) et ce suite à la baisse des exportations du secteur du textile, habillement et cuir (-13,8% contre +4,2% une année auparavant), des industries mécaniques et électriques (-14% contre +12,3% en 2019) et des industries manufacturières diverses (-17,5% contre +12,2% en 2019).

Parallèlement à cette régression, les exportations des industries extractives ont enregistré une baisse qui a concerné les mines, phosphates et dérivés (-24,4%), les produits du secteur de l'énergie (-9,4%) et particulièrement le pétrole brut (-16,9%).

En revanche, les exportations du secteur de l'Agriculture et des Industries Agroalimentaires ont enregistré une hausse d'environ 12% contre une baisse de 13% en 2019 et ce suite à l'augmentation enregistrée au niveau des exportations de l'huile d'olive (2.300 MDT contre 1.387 MDT une année auparavant).



<sup>3</sup> Indice de la production industrielle – INS – décembre 2020

# Activité de la COTUNACE Exercice 2020

## Préambule : Environnement économique exceptionnel

Suite à la propagation de la pandémie de Covid-19 et ses répercussions économiques négatives et compte tenu de l'aggravation des risques d'impayés suite aux difficultés rencontrées par les entreprises économiques en Tunisie et à l'étranger qui s'est traduite par un durcissement des conditions de souscription exigées par les réassureurs, la **COTUNACE** a initié des solutions adaptées pour continuer à garantir ses clients en sollicitant l'intervention de l'Etat pour mettre en place des mécanismes de garanties publiques appropriés qui ont concerné tous les secteurs économiques pour l'exportation et certains secteurs vitaux pour les ventes locales pour éviter la suspension ou la limitation de la garantie par la **COTUNACE** qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les exportations tunisiennes et sur l'entreprise économique en général.

Dans ce cadre, la **COTUNACE** a réussi à convaincre les autorités de tutelle à réassurer les risques des exportations et des ventes locales par le Fonds souverain de garantie des exportations pour une période de six mois (avril - septembre 2020), couvrant les retombées de la propagation de Corona virus.

La **COTUNACE** a progressivement rétabli la garantie sur certains secteurs et certains pays sur la base d'une enquête menée par la Compagnie pour mettre à jour la situation des acheteurs couverts, ce qui a contribué à l'augmentation progressive des capitaux assurés



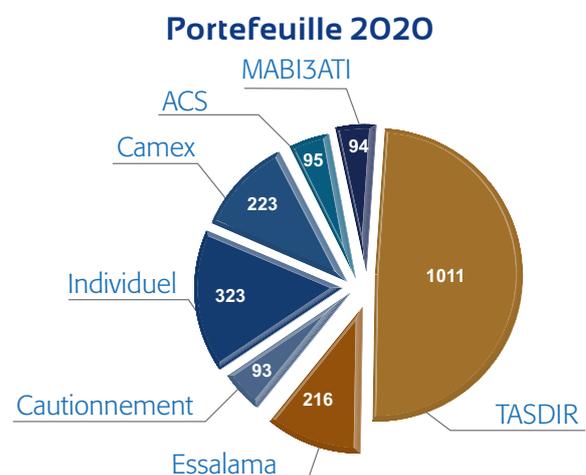
à partir du troisième trimestre de l'année 2020 et qui se poursuit en 2021.

Ainsi et grâce à ces mesures, la baisse en 2020, des capitaux assurés (exportations et ventes locales) s'est limitée à 20,4%, et celle du chiffre d'affaires à 22,6% au lieu de 30% prévu.

## Activité Technique

### I- Le Portefeuille d'Assurance

Au 31/12/2020, le portefeuille global de la **COTUNACE** compte 2055 contrats d'assurance contre 2018 contrats en 2019, soit une augmentation de 37 contrats, repartis comme suit :



Les nouvelles souscriptions ont totalisé **55 nouveaux contrats** et ce malgré la conjoncture économique exceptionnelle liée à la période de confinement général. Ces nouvelles souscriptions sont réparties principalement comme suit : 22 contrats «TASDIR», 12 contrats «MABI3ATI», 10 contrats «Caution», 07 contrats «Individuel» et 03 contrats «Camex».

D'autre part, 19 certificats de garantie «Dhamen Finance» ont été émis en 2020 contre 41 certificats en 2019.

La COTUNACE a continué le renforcement de la stabilité de son portefeuille et ce à travers le contact direct avec les assurés pour satisfaire leurs besoins et adapter leurs contrats si nécessaire, ce qui a limité à 18 le nombre des contrats résiliés en 2020 contre 28 contrats en 2019.

## II- Les Capitaux Assurés

Le total des capitaux assurés (exportations et ventes locales) a atteint **2230,7 MDT** en 2020 enregistrant ainsi une baisse d'environ **20,4%** par rapport à 2019.

Cette baisse, qui a concerné à la fois la garantie des exportations et des ventes locales, est due principalement aux retombées de la pandémie de Covid-19 suite au fléchissement de l'activité des entreprises tunisiennes à cause des mesures de confinement général d'une part, et la régression des échanges commerciaux entre la Tunisie et les autres pays du monde, qui a influé la garantie des exportations, d'autre part.



Les exportations assurées ont atteint environ **941,4 MDT** en 2020 enregistrant ainsi une baisse de **24,5%** par rapport à l'année 2019. Les ventes locales assurées ont atteint quant à elles **1289,3 MDT** en 2020 contre environ 1547,1 MDT en 2019 enregistrant ainsi une régression de **16,7%**.

En termes de répartition géographique des exportations assurées, l'Afrique est la **première destination des exportations tunisiennes assurées** par la COTUNACE, avec une part de **54%**, et ce depuis 2015, suivie par l'Europe avec une part de **35%**.

## III- Le Chiffre d'Affaires/Les Primes Emises

En 2020 le chiffre d'affaires global de la COTUNACE a atteint **12,2 MDT** contre 15,8 MDT durant l'année 2019 enregistrant ainsi une baisse d'environ **22,6%** et ce à cause des retombées de Covid-19.

Ci-dessous les primes émises réparties par types de risques :

MDT

Primes émises par risques	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Variation	
				2019	2020
Risques commerciaux	8,037	7,630	5,456	-5,1%	-28,5%
Risques non commerciaux	0,048	0,089	0,066	83,7%	-25,8%
Primes Garantie de Financement Avant Expédition	0,081	0,101	0,078	24,6%	-22,8%
Autres risques	0,153	0,190	0,173	24,2%	-8,9%
<b>Total primes Assurance crédit Export</b>	<b>8,319</b>	<b>8,010</b>	<b>5,773</b>	<b>-3,7%</b>	<b>-27,9%</b>
<b>Total primes Assurance crédit ventes locales</b>	<b>6,828</b>	<b>7,771</b>	<b>6,392</b>	<b>13,8%</b>	<b>-17,7%</b>
<b>Total général des primes</b>	<b>15,147</b>	<b>15,781</b>	<b>12,165</b>	<b>4,2%</b>	<b>-22,9%</b>

## IV- Les Engagements

### 1- Engagements de la COTUNACE

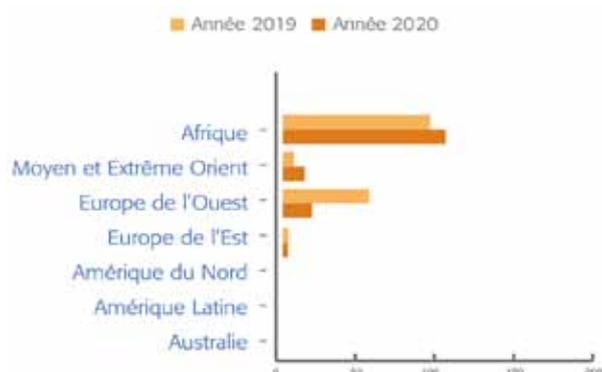
Au 31/12/2020, les engagements de la COTUNACE ont atteint 915,1 MDT contre 1431,5 MDT en 2019 dont 345 MDT au titre des engagements de l'assurance crédit Export et 570,1 MDT au titre des engagements de l'assurance crédit des Ventes Locales.

### 2- Engagements du Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE)

Les engagements du Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation (FGRE) ont atteint en 2020 environ 134,1 MDT contre 154 MDT en 2019.

Ci-dessous la répartition géographique des engagements du FGRE :

#### Répartition géographique des engagements du FGRE



## V- Activité du Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition «Dhamen Finance»

Durant l'année 2020, le Fonds de Garantie de Financement des Exportations Avant Expédition «Dhamen Finance» a garanti 19 opérations d'exportations portant ainsi le nombre total des opérations d'exportations garanties depuis le début de l'activité du fonds à 1144 opérations au profit de 291 entreprises exportatrices.

Les garanties accordées ont atteint 6,7 MDT se rapportant à des exportations de 32,1 MDT. Le cumul des garanties depuis le lancement du Fonds a atteint 160 MDT se rapportant à des exportations totales de 515 MDT.

Le montant des cotisations pour l'année 2020 a atteint 78,1 mille DT. Ainsi, le cumul des cotisations a atteint 1307,5 mille DT depuis le démarrage du Fonds.

## VI- Les Charges de Sinistres

En 2020, les indemnisations servies par la COTUNACE au titre des risques commerciaux ont totalisé **4,7 MDT** réparties entre **3,7 MDT** au titre des indemnisations des ventes locales assurées et **1 MDT** au titre des indemnisations des exportations.

Les indemnisations des exportations pour le compte du FGRE au titre des risques non commerciaux ont atteint **1,5 MDT**.

Les provisions pour sinistres en suspens au titre des risques commerciaux (pour le compte de la COTUNACE) se sont élevées à **20,2 MDT** contre **16,1 MDT** en 2019.

D'autre part, les provisions pour sinistres en suspens pour le compte du FGRE ont atteint **8,9 MDT** en 2020 contre **11 MDT** en 2019.

## Les Placements

Au 31/12/2020, le total des placements a atteint **165,9 MDT** contre **153,5 MDT** en 2019 enregistrant une augmentation de **8,1%**.

Ces placements se sont repartis comme suit :

- les placements de la COTUNACE ont atteint environ **79,2 MDT** contre **72,9 MDT** en 2019.

- les placements du Fonds de Garantie des Risques à l'Exportation ont atteint environ **53,4 MDT** contre **50 MDT** en 2019.
- les placements du Fonds de Garantie des Exportations Avant Expédition «Dhamen Finance» ont atteint **33,3 MDT** contre **30,5 MDT** en 2019.

## Résultat technique et Résultat comptable de l'exercice 2020

En 2020, la COTUNACE a enregistré un résultat technique de **3,8 MDT** contre **4,3 MDT** en 2019 enregistrant ainsi une régression de **11%**. Le résultat comptable a atteint **6 MDT** contre **5 MDT** en 2019, soit une évolution de **23%**.



# Rapports du Commissaire aux comptes

**Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne  
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE**

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2020**

### **I- Rapport sur l'audit financier :**

#### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 26 Avril 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - **COTUNACE**, arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat technique non vie, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principes et méthodes comptables les plus pertinents.

Ces états financiers, qui annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan de 220.659.507 dinars un bénéfice net de 5.969.152 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

#### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### 3- Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

### 4- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### 5- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

## II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

### 1- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 et l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

### 2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes  
UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane  
Expert comptable-Associé



Abdellatif ABBES  
Expert comptable-Gérant



## Rapports du

# Commissaire aux comptes

Messieurs les actionnaires de la Compagnie Tunisienne  
pour l'Assurance du Commerce Extérieur- COTUNACE

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2020

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de la Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur - COTUNACE, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

### A- Conventions et opérations conclues en 2020

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2020 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

### B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2020

Un contrat de location a été signé en 2013, suivi de ses avenants en 2015, entre la COTUNACE et le Comité Général des Assurances «CGA». En effet, parmi les représentants de l'Etat Tunisien dans le conseil d'administration de la COTUNACE figure le ministère des finances qui est représenté par un responsable du CGA.

La location concerne les parties suivantes de l'immeuble sis au 7 rue Elles à Montplaisir :

- Les 1<sup>er</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages à partir du 01 juillet 2015 pour un montant de loyer annuel de 43.500 dinars hors TVA (soit 10.875 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.
- Un appartement au RDC à partir du 01 mai 2015 pour un montant de loyer annuel de 7.380 D hors TVA (soit 1.845 D pour chaque trimestre) avec une augmentation annuelle de 5%.

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations, rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus, conclues antérieurement et qui sont en cours en 2020 à l'exception du contrat de location signé avec le Comité Général des Assurances «CGA» et qui a été modifié en 2015 comme il est indiqué dans le paragraphe précédent.

### C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

**1-** Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général de la **COTUNACE** au titre de l'exercice 2020, conformément à la décision du conseil d'administration en date du 20 décembre 2013, se détaillent comme suit :

- Un salaire brut annuel de 109.298 DT (soit le salaire net mensuel est 5.500 D)
- Une voiture de fonction et une voiture à usage familial
- 500 litres de carburant par mois
- La prise en charge des frais téléphoniques
- Une prime annuelle fixée par le conseil d'administration. La prime de 2019 attribuée en 2020 a été fixée à un montant brut de 31.357 dinars (soit un montant net de 19.800 DT).

22

**2-** Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence. L'assemblée générale du 01 juillet 2020 a décidé de servir un montant net de 5.000 DT pour chaque membre. Les jetons de présence servis en 2020 totalisent un montant de 47.500 DT

**3-** Les membres du comité permanent d'audit perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 01 juillet 2020 pour un montant net de 5.000 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence servis en 2020 totalisent un montant de 13.750 DT..

**4-** Les membres du comité des placements perçoivent des jetons de présence selon les dispositions en vigueur relatives aux entreprises à participation publique et conformément aux décisions de l'assemblée générale du 01 juillet 2020 pour un montant net de 5.000 DT pour chaque membre.

Les jetons de présence servis en 2020 totalisent un montant de 10.000 DT.

Nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus à l'exception des opérations courantes conclues dans des conditions normales avec les sociétés de réassurance membres du conseil d'administration

Le commissaire aux comptes  
UNION AUDIT TUNISIE

Tijani Chaabane  
Expert comptable-Associé



Abdellatif ABBES  
Expert comptable-Gérant



# Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

## Du 31/05/2021

### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020, approuve le rapport du conseil d'administration et les états financiers tels qu'ils sont présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire a pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux opérations stipulées à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions y afférentes.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion pour l'exercice 2020.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit (en DT) :

<b>Bénéfice de l'exercice 2020</b>	<b>5.969.151,563</b>
Report à nouveau	22.333,414
<b>Total</b>	<b>5.991.484,977</b>
Réserve légale	299.574,249
Réserve facultative	4.970.000,000

Réserve pour fonds social	530.000,000
Dividende à distribuer (2 % de la valeur nominale)	180.000,000
<b>Report à nouveau</b>	<b>11.910,728</b>

Elle décide de fixer le montant du dividende unitaire à 2,000 Dt, soit un total de 530 000,000 Dt.

Les dividendes seront mis en distribution au plus tard le 30/06/2021

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme le cabinet «**Union Audit Tunisie**» commissaire aux comptes pour la période 2021-2023.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence à servir aux membres du conseil d'administration et aux membres du comité Permanent d'Audit et du Comité des placements à 5 000 DT net par membre au titre de l'exercice 2020 sans cumul des jetons en cas de participation d'un administrateur à plus d'un comité, et en tenant compte de la présence dans les réunions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir au mandataire légal de la société ou à son représentant à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publications légales et autres.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## Etats financiers de l'exercice 2020

# BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	31 /12/ 2020		31 /12/ 2019	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
<b>ACTIFS</b>				
<b>Actifs incorporels</b>	<b>-321 216</b>	<b>416 632</b>	<b>95 416</b>	<b>102 937</b>
Logiciels	674 951	-579 534	95 416	102 937
Goodwill négatif	-996 166	996 166	0	0
<b>Actifs corporels d'exploitation</b>	<b>1 742 789</b>	<b>-1 525 978</b>	<b>216 811</b>	<b>290 622</b>
<b>Placements :</b>	<b>160 886 778</b>	<b>-3 020 550</b>	<b>157 866 228</b>	<b>143 671 889</b>
Terrains et constructions	16 368 521	-2 216 371	14 152 149	289 213
Autres placements financiers	144 518 257	-804 178	143 714 079	143 382 676
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>	<b>14 674 271</b>		<b>14 674 271</b>	<b>12 319 606</b>
<b>Créances :</b>	<b>57 084 840</b>	<b>-17 459 075</b>	<b>39 625 765</b>	<b>33 856 511</b>
Créances nées d'opérations d'assurance directe	47 566 015	-17 459 075	30 106 940	28 881 834
Créances nées d'opérations de réassurance	7 643 889	-	7 643 889	4 608 450
Autres créances	1 874 936	-	1 874 936	366 227
<b>Autres éléments d'actifs :</b>	<b>8 181 016</b>	<b>-</b>	<b>8 181 016</b>	<b>9 587 275</b>
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	7 232 878	-	7 232 878	8 787 590
Comptes de régularisation Actif	948 137	-	948 137	799 685
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>242 248 477</b>	<b>-21 588 971</b>	<b>220 659 507</b>	<b>199 828 839</b>

## Etats financiers de l'exercice 2020

# BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	31 /12/ 2020	31 /12/ 2019
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	26 500 000	26 500 000
Réserves	17 503 071	12 660 435
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	22 333	22 306
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>44 025 404</b>	<b>39 182 741</b>
Résultat de l'exercice	5 969 152	5 001 203
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>49 994 556</b>	<b>44 183 944</b>
<b>PASSIFS</b>		
provisions pour autres risques et charges	92 474	274 672
Provisions techniques brutes	29 837 830	28 324 569
Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	13 741 255	11 537 315
<b>Autres dettes :</b>	<b>37 646 690</b>	<b>34 133 020</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 422 387	3 241 037
Dettes nées d'opérations de réassurance	30 117 328	25 746 742
Autres dettes	4 106 975	5 145 241
Ressources spéciales	88 814 348	80 851 616
<b>Autres passifs :</b>	<b>532 354</b>	<b>523 704</b>
<b>Comptes de régularisation Passif</b>	<b>532 354</b>	<b>523 704</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>170 664 951</b>	<b>155 644 895</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>220 659 507</b>	<b>199 828 839</b>

## Etats financiers de l'exercice 2020

# État de Résultat Technique

(Montants exprimés en dinars)

	Opérations brutes 2020	Cessions 2020	Opérations nettes 2020	Opérations nettes 2019
<b>PRODUITS TECHNIQUES</b>				
Primes acquises :	12 699 734	-8 520 028	4 179 706	6 241 287
Primes émises et acceptées	12 165 255	-8 238 378	3 926 877	6 314 523
Variation de la provision pour primes non acquises	534 479	-281 650	252 829	-73 236
Produits de placements alloués, trans- férés de l'état de résultat	3 852 766	-	3 852 766	3 089 653
Autres produits techniques	909 047	-	909 047	1 119 858
<b>CHARGES TECHNIQUES</b>				
Charges de sinistres :	-10 609 148	7 024 107	-3 585 041	130 044
Montants payés	-6 481 263	4 572 579	-1 908 684	-983 167
Montants sinistres payés	-6 887 225	4 729 326	-2 157 899	-1 112 402
Montants sinistres récupérés	405 962	-156 747	249 215	129 235
Variation de la provision pour sinistres	-4 127 885	2 451 528	-1 676 357	1 113 211
Variation des autres provisions techniques	-	-	-	
Participation bénéficiaire et ristourne	-302 930	184 788	-118 143	-163 533
Frais d'exploitation :	-2 796 417	2 227 348	-569 070	-262 139
Frais d'acquisition	-1 596 335	-	-1 596 335	-1 626 239
Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-21 289	-	-21 289	31 910
Frais d'administration	-1 178 794	-	-1 178 794	-1 341 162
Commissions reçues des réassureurs	0	2 227 348	2 227 348	2 673 352
Autres charges techniques	-3 220 864	-	-3 220 864	-2 254 173
Variation de la provision pour équilibre	2 383 075	-	2 383 075	-3 584 575
<b>RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE</b>	<b>2 915 262</b>	<b>916 215</b>	<b>3 831 477</b>	<b>4 316 421</b>

## Etats financiers de l'exercice 2020

## Etat de Résultat

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 /12/ 2020	Exercice clos le 31 /12/ 2019
<b>PRODUITS NON TECHNIQUES</b>		
Résultat technique de l'assurance non vie	3 831 477	4 316 421
Produits des placements (assurance non vie) :	10 234 332	8 401 917
Revenus des placements	10 027 798	8 401 917
Reprises de corrections de valeur sur placements	206 533	
Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance non vie	-3 852 766	-3 089 653
<b>AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES</b>	<b>232 160</b>	<b>350 636</b>
<b>CHARGES NON TECHNIQUES</b>		
Charges de placements (assurance non vie) :	-696 850	-1 038 199
Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-696 850	-1 038 199
Corrections de valeurs sur placements		
Autres charges non techniques	-3 129 080	-51 715
RESULTAT PROVENANT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS	6 619 272	8 889 408
Impôts sur les sociétés	-650 120	-3 888 205
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 969 152</b>	<b>5 001 203</b>

## Etats financiers de l'exercice 2020

# Etat de Flux de Tresorerie

(Montants exprimés en dinars)

	Exercice clos le 31 /12/ 2020	Exercice clos le 31 /12/ 2019
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	12 422 097	717 024
Flux de trésoreries provenant des activités d'investissements	-13 952 440	-276 617
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-58 750	-432 630
Variation de trésorerie	-1 554 712	-81 696
Trésorerie au début de l'exercice	8 787 590	8 869 286
Trésorerie à la clôture de l'exercice*	7 232 878	8 787 590

(\*) Soldes dans les banques et les trésorerie